

Femmes enceintes et médicaments



Divers médicaments sont à éviter pendant la grossesse. En cas de doute, en discuter avec des soignants avant de prendre tout médicament quand une grossesse est souhaitée ou en cours.

Maladie chronique : arrêter, remplacer ou continuer un traitement

● Quand on prend un médicament régulièrement et qu'une grossesse est souhaitée, est en cours, ou peut-être en cours, l'avis d'un soignant est nécessaire pour savoir quoi faire.

● Certains médicaments causent des malformations ou sont toxiques pour l'enfant à naître, parfois longtemps après l'arrêt du traitement (par exemple l'*isotrétinoïne* utilisée dans le traitement de l'acné). Il est indispensable de les arrêter dès qu'une grossesse est envisagée.

● Parfois, il est possible de changer de traitement en choisissant autant que possible un médicament bien étudié, à la dose la plus faible possible, et pendant le moins de temps possible.

● Parfois, il est moins risqué de poursuivre un traitement que de l'interrompre. L'arrêt brutal de divers médicaments provoque chez la mère des effets néfastes, qui mettent aussi en danger l'enfant à naître (par exemple, l'arrêt brutal d'antiépileptiques ou d'antiasthmatiques). Une

surveillance attentive est nécessaire jusqu'à l'accouchement.

Attention à l'automédication

● En cas de doute, toujours prendre l'avis d'un soignant avant de débuter un traitement car des médicaments qui semblent anodins peuvent être dangereux pour la mère et l'enfant à naître. Y compris quand ils sont en vente libre et quelle que soit leur voie d'administration : par la bouche, sur la peau, dans les yeux, par le nez, etc.

● Des affections courantes surviennent parfois pendant une grossesse : nausées-vomissements, douleurs diverses, rhumes, etc. Elles guérissent généralement sans médicament. En cas de constipation, une alimentation riche en fibres est souvent suffisante et évite de recourir à des laxatifs.

● Pour soulager une douleur, quand un médicament est nécessaire, le premier choix est le *paracétamol*. Pendant toute la grossesse, il ne faut pas prendre en automédication d'anti-inflammatoire non stéroïdien (AINS), comme l'*aspirine* ou l'*ibuprofène*, même en application sur la peau.

● Attention aussi aux compléments alimentaires ou aux produits à base de plantes dont les effets indésirables sur la grossesse sont souvent mal connus. Les "cocktails" de vita-

mines et de minéraux sont à éviter, car un apport excessif en fer, en iode ou en vitamine A peut être toxique pour l'enfant à naître.

Signaler une grossesse, et tout traitement

● Prendre un médicament déconseillé pendant la grossesse conduit rarement à envisager une interruption de grossesse. Mais il est nécessaire d'en discuter avec les soignants pour estimer le risque éventuel.

● Quand un médicament est proposé par un soignant, lui signaler systématiquement une grossesse ou un souhait de grossesse pour éviter de prendre des risques avec les médicaments.

©Prescrire - avril 2016

.....
Sources :

- "Choisir un traitement avec une femme enceinte"
Rev Prescrire 2013 ; 33 (358) : 583-590.